

Monsieur G. VAN CAUWELAERT
*Directeur à la Direction des Monuments et
des Sites – A.A.T.L.*
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 BRUXELLES

V/Réf. :
N/Réf. : AVL/CC/BXL- 4.70/s. 350
Annexe : 1 plan

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Concerne : BRUXELLES. Quartier Notre-Dame-aux-Neiges. Aménagement d'une zone 30.
(Gestionnaire du dossier : Monsieur H. VANDERLINDEN)
Avis conforme

En réponse à votre courrier du 03 juin, sous référence, réceptionné le 07 juin 2004, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 30 juin 2004 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis favorable.

Les arrêts de bus ayant été déplacés conformément à la demande de la Commission, celle-ci n'émet plus aucune réserve à l'encontre du présent projet et souscrit aux aménagements tels que proposés.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

G. STEGEN
Vice-Président

Copie à : A.A.T.L. - D.U. ; A.A.T.L. – D.M.S. ; Ville de Bruxelles